



# FEDERATION FRANCOPHONE DU YACHTING BELGE

*Association sans but lucratif*

Siège social :  
Avenue du Parc d'Amée 90  
5100 JAMBES  
Tél. 081/30.49.79  
Fax 081/30.73.25  
e-mail : [info@ffyb.be](mailto:info@ffyb.be)  
site : [www.ffyb.be](http://www.ffyb.be)  
C.B. 250-0284883-79  
N° d'entreprise : 418 586 969

## Equivalence des brevets « mer »

Namur, février 2010

### **PROCEDURE DES EQUIVALENCES**

Les équivalences sont accordées dans la limite de leur titre aux détenteurs des :

**1. Brevet LRYB-Adeps de chef de bord côtier et hauturier**

dont le parcours est répertorié soit :

- dans les fiches (épreuves théoriques et épreuves pratiques), et elles seules, rentrées en 1999-2000 par les écoles de navigation ;
- dans les listings rentrés par l'Adeps en 2000.

**2. Brevet de « patron de yacht à moteur en navigation côtière »**

délivrés par la FRBY jusqu'en 1978.

**3. Brevet français :**

- **chef de bord côtier et hauturier** (avant 2008) ;
- **permis de plaisance options côtière et hauturière** (après 2008).

à l'exclusion de tout autre document.